

Avis adopté à la séance plénière du 27 octobre 2020

Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable

Déclaration du groupe de l'Agriculture

La finalité principale de cet avis est de mettre en avant les moyens de diffuser plus largement les objectifs du développement durable et d'accélérer la prise de conscience des citoyens, tout au long de leur vie.

À cet égard, des modifications sont intervenues dans le secteur agricole depuis de nombreuses années, au-delà de la prise en compte concrète du développement durable dans la manière de mener une exploitation agricole.

Dans l'enseignement agricole tout d'abord, différents programmes nationaux ont favorisé les changements en s'appuyant sur les dernières connaissances scientifiques.

On peut notamment citer le programme « Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agro-écologie », mis à jour par le ministère de l'agriculture avec l'appui de la Profession agricole en janvier 2020. Ce programme est non seulement conçu pour orienter les exploitations agricoles vers des méthodes tout à la fois productives, respectueuses de l'environnement et qui encouragent l'emploi mais aussi pour apprendre aux jeunes à devenir des citoyens plus engagés sur les questions sociétales. Le but poursuivi est également de les inciter à participer aux débats publics sur le développement durable.

Il faut rappeler que l'enseignement agricole, dans toutes ses composantes, technique, supérieur, privé ou public et grâce à l'implication des professionnels, s'est toujours adapté pour offrir une éducation de qualité, ancrée dans la réalité économique, sociale et environnementale, pour garantir l'insertion de la grande majorité des élèves et des étudiants qui en sont issus et pour que notre pays continue à être un grand pays agricole dans le monde.

Dans le secteur agricole, la participation citoyenne se traduit déjà de manière concrète. De nombreuses exploitations agricoles ouvrent leurs portes pour expliquer leur passion du vivant : faire naître et élever, ou semer et récolter, ne s'improvise pas et demande de plus en plus de compétences pour s'adapter au rythme de la nature et au changement climatique. Ces échanges se poursuivent dans d'autres enceintes, institutionnelles ou associatives comme cela a pu être le cas à l'occasion du grand débat national.

Le dialogue sociétal est d'ailleurs désormais inscrit dans le plan stratégique de VIVEA, fonds d'assurance formation des agriculteurs.

Nous pensons que le dialogue est indispensable, entre toutes les composantes de la société et que les nouvelles formes de participation citoyenne peuvent aider à ce que tout le monde se comprenne. Toutefois, pour que ces initiatives soient un succès, il faut au préalable que nos concitoyens bénéficient d'une instruction solide qui leur donne les bases des savoirs, leur apprend à parler, à penser, à écrire. Une instruction qui sache développer leur esprit critique dans une école protégée d'influences extérieures et contradictoires. Le rôle et la formation des enseignants sont à cet égard bien évidemment fondamentaux et méritent toute l'attention des Pouvoirs publics tout au long de leur carrière. Nous tenons particulièrement à le rappeler aujourd'hui.

Le groupe de l'agriculture a voté pour